



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(amiante)
 Collectif: *Elimination Rapide de l'amiante Défense des Exposés aux Risques*
 TEL 06 88 46 55 33
 Mail : cerader24@wanadoo.fr
 Site : moteur de recherche puis... site cerader24

LE LIEN

L'information des adhérents du CERADER 24

Dans ce numéro

Page 1 : éditorial et carte 2019 déjà là

Page 2 : reunion à BORDEAUX le 6 12

- A.G. de la CAVAM
- 25000 associations de moins
- Information Région
- Adhérents décideurs

Page 3 : remerciements d'amis (ies)

- Réunion avec la région
- Réunion avec la C.A.B.

Page 4 : Des brèves sur notre assemblée de fin d'année

A ne pas oublier dans vos Agendas le spectacle "cabaret" du **dimanche 24 mars 2019** ... inscriptions près de Marc au 05 53 74 12 03

Et notre **A.G. du 15 mars**

2 points dont nous reparlerons !!

Gilets jaunes, gilets rouges, colères ... Le RESSAC s'amplifie ! (voir note page 2)

Des profondeurs des mécontentements multiples, remonte à la surface, à travers les colères exprimées ces dernières semaines, l'ampleur des oppositions à tous les mauvais coups du « pouvoir des plus riches » emmené par le MEDEF, la finance, MACRON et leur gouvernement.

Au-delà des taxes sur les carburants (sous couvert d'écologie), tous les médias nous ont permis d'appréhender les nombreuses doléances ou revendications exprimées par les participants aux manifestations dans tout le pays (occupations de routes et autres ...) et dans de nombreuses entreprises (grèves sur les revendications notamment salariales) avec, des points communs nombreux liés aux conditions de vie ... retraites, salaires, sécurité sociale, emploi, sécurité au travail et dans la vie, burn out ...

*Alors que les profits ne cessent d'exploser (le CAC 40 par exemple) que les cadeaux aux entreprises et aux plus riches (3,5 milliards sur l'I.S.F.) se multiplient, que la fraude fiscale atteint des niveaux faramineux (60 à 80 milliards) prouvant « QU'IL Y A DE L'ARGENT » pour répondre aux besoins des masses populaires **mais qu'il faut le répartir autrement !***

La politique menée depuis des années et plus encore depuis l'an dernier réduit le pouvoir d'achat (en 2018, cela correspond déjà à un demi mois de salaire ou de retraite perdus) et à la réduction drastique des services publics pourtant si nécessaires à tous et à chacun.

En ce qui concerne nos amis**, contaminés par les cancérogènes, victimes de maladies professionnelles, veuves et veufs, justiciables ... etc ils subissent également les effets de ces mesures **(TASS – santé – Hôpitaux – accès aux soins – reversions menacées – espérance de vie écourtée ...)

QUAND IL PLEUT PARTOUT, NUL N'EST A L'ABRI !

Dans un tel contexte, le besoin de rassembler toutes les forces sociales démocratiques frappées de plein fouet par ce véritable « recul de société » devrait être le moteur d'un mouvement d'ampleur permettant de le contrer. 84% de la population accorde du crédit à toutes les actions menées sur les exigences populaires multiples.

*A cette construction, notre association, pour ce qui la concerne, **pour ses revendications** et celles de la CAVAM, peut participer. Avec votre soutien elle appuiera ces rassemblements pour transformer ces ressacs nombreux depuis le début de l'année en*

VERITABLE TSUNAMI SOCIAL ET HUMAIN !

***N.B. :** nous ne pouvons que condamner les agissements de groupes organisés qui n'ont comme objectifs que de dévoyer les revendications montant de partout ... et auxquelles les tenants du pouvoir refusent de répondre positivement malgré l'assentiment de la population !*



LA PAGE DE LA CAVAM

Pour mieux agir ensemble ! La CAVAM Aquitaine se réunit

- Après la mauvaise décision de la cour d'appel de PAU sur le préjudice d'anxiété de nos 100 amis anciens agents E.D.F. d'ARJUZANX,
- Après les décisions du gouvernement de **modifier en profondeur l'organisation de la justice** et de séparer complètement les TASS de la sécurité sociale,
- Alors que le démantèlement de la sécurité sociale et des retraites se poursuit
- Après les attaques menées par le ministère de la santé et l'A.R.S. **contre le service public hospitalier** ...
- Pour mieux porter notre projet de «**pôle public d'éradication de l'amiante**» ... et envisager une journée nationale d'action de la CAVAM en 2019...

La CAVAM (A) a décidé de réunir son groupe de pilotage à BORDEAUX pour réfléchir à la meilleure façon de résister à cette politique qui ne vise qu'à servir les profits des grands de l'industrie et de la finance à nos dépens ! Cette réunion a eu lieu **le jeudi 6 décembre 2018 et vous sera résumée.**

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CAVAM

Lors de sa réunion d'octobre, le conseil d'administration de la CAVAM a décidé de tenir son assemblée générale annuelle les 3 et 4 avril 2019.

Elle sera précédée d'une réunion du bureau le 21 décembre 2018 et d'un conseil d'administration le 24 janvier prochain. Elle se tiendra sur ROUSSILLON siège du CAPER Nord Isère.

Nos associations échangeront sur leurs situations pour en tirer des axes de travail communs et envisager une action nationale ... nul doute que la prévention, la réparation, la justice seront au cœur de nos travaux avec le pouvoir d'achat dans son sens le plus large (salaires, pensions, ACAATA à 85% ...)



L'assemblée générale de mars 2018

25000 ...

C'est le nombre d'associations qui ont disparu en 2017 vérifiant ce que nous avons dit depuis des années déjà sur les menaces pesant sur le monde associatif qui compte pourtant plus de 13 millions de membres !

Les causes en sont bien connues provenant de l'ampleur des attaques qui les touchent de plein fouet ou par ricochet ... **baisse du P.A. des salaires et des pensions, âge de départ en retraite repoussé, obligation de travailler même en retraite, baisse des dotations de l'état aux communes donc, baisse des subventions aux associations, responsabilités accrues pour les dirigeants, bénévolat en difficulté lié au repli sur soi ...etc**

Les associations de victimes de l'amiante et autres cancérigènes subissent les méfaits des mesures anti sociales ci-dessus rappelées. Cela a été rappelé lors de notre assemblée du 16 novembre dernier.

INFORMATION DE LA REGION

Tout d'abord, à la suite de plusieurs interventions de nos amis G. ARNAUDEAU et Jean Marc SEGUREL au cours de réunions de la commission régionale des déchets, l'idée d'une prise en compte de la prise en charge par la région des déchets dangereux tel l'amiante fait son chemin et pourrait être validée prochainement par le conseil régional.

Nous sommes donc encore plus convaincus que l'accueil de l'amiante – gratuit pour les particuliers – doit reprendre au plus vite à la déchetterie de BERGERAC ... et, à cet effet, nous avons demandé à rencontrer les responsables de cette opération très positive pour que ce service redémarre au plus tôt.

DES ADHERENTS DECIDEURS !

C'est une volonté commune à notre association, aux associations amies de la CAVAM, qu'elles soient de toutes la France ou de la région. Déjà, pour 2019, les premières assemblées générales sont fixées en Grande Aquitaine:

- 9 février 2019 l'assemblée générale de nos amis d'allo amiante de BORDEAUX
- 8 mars 2019 celle de nos amis du CERADER 47 de FUMEL
- 15 mars 2019 celle de notre association à laquelle vous participerez très nombreux, **car la démocratie, cela ne se décrète pas, ça s'organise, ça se construit et se vit ensemble !!**

Une famille nous écrit :

Nous tenons toutes les 4, filles et femme de Didier à vous remercier de votre présence et de votre soutien le 27 octobre 2018 au tribunal de PERIGUEUX. Grâce à vous nous avons été au bout du désir de notre père et mari, faire que sa maladie soit reconnue professionnelle ! Le combat n'est pas totalement terminé mais nous ne lâcherons pas !

Une autre famille également :

Ce chèque pour vous remercier de tous les bons conseils et pour les démarches que vous avez entreprises pour notre dossier. En souhaitant à vous et à toute votre équipe beaucoup de réussites dans vos prochains combats

Merci à vous pour ces messages :

Au-delà de la gentillesse exprimée, ils nous apportent confirmation du fait que les combats que nous menons ont permis d'obtenir l'indemnisation des enfants (et petits enfants) lors de ces procédures et il marque aussi l'importance d'accompagner les victimes dans ces déplacements difficiles que sont les audiences au tribunal. Avec tous nos adhérents, nous sommes avec elles pour continuer

AVANT L'ASSEMBLEE DU 16 11 !



14 novembre 2018 rencontre au conseil régional avec Mr SADOUN directeur de la SOMEZ et notre association.

Pour faire prendre en compte notre projet, repris par le collectif depuis le mois de Mars 2018, notre association (Mrs SEGUREL et COTTET), Mr SADOUN avec Mr CATHUS sont allés à BORDEAUX pour le faire valoir auprès du conseil régional et obtenir le soutien politique et économique de la région qui ainsi :

- resterait en pointe dans l'éradication de l'amiante avec INERTAM à MORCENX et demain BERGERAC avec sa destruction chimique
- contribuerait à la prévention autrement que par les centres d'enfouissements (bombe à retardement pour nos enfants) ne réglant rien aux problèmes de pollution.

- permettrait une réutilisation partielle régionale des résidus vers le photovoltaïque (à AGEN) et l'épuration de l'eau répondant ainsi aux critères de destruction des déchets telle que préconisée par le ministère.

----- TOUJOURS AVANT L'ASSEMBLEE DU 16 11 !



Juste avant le début de l'assemblée, La SOMEZ et le collectif rencontrent les responsables techniques de la CAB le 16 11 à 16h30 et là, nous apprenons que :

La C.A.B. confirme son soutien au projet et que nous pouvons prendre date pour échanger sur les conditions permettant de faire avancer le dossier, ce qui, forcément apporte un plus à notre démarche.

Mr GARRIGUE, dans son intervention à la tribune précisera tout à fait cette avancée et confirmera que les explications apportées à l'assemblée par les dirigeants de la SOMEZ confortent son avis sur ce projet et nécessitent une mobilisation de toutes les énergies pour sa réussite.

Voilà qui répond clairement à la lettre que nous avons adressée à **Mr DELMARES** le 18 juillet ... et même si ce fut un peu long L'aspect très positif de la réponse apportée nous permet de mesurer une nouvelle avancée ... reste à le rencontrer !

... Mr SADOUN a fait savoir qu'il était urgent de prendre une décision car le besoin de valider la recherche par un « pilote » industriel devenait urgent.

Il est bien dommage que madame la sous-préfète de BERGERAC n'ait pu participer car elle aurait vu que le procédé était maîtrisé et que l'étude industrielle et économique était engagée, répondant aux demandes expresses de madame la préfète du département et de la DREAL.

Reste le lieu d'implantation dont l'idéal serait qu'il soit dans le site d'EURENCO.... Mais cela non plus n'est pas une barrière selon les responsables de la C.A.B. 5000 m² sont disponibles dans l'environnement.

ADHERENTS DU CERADER 24 ET AMIS ...
Absents, vous avez manqué un grand moment !
En voici, brièvement, quelques temps forts

Jean Marc SEGUREL intervient en premier



Partant du sigle de notre association (**CERA**), il démontrait que notre association s'était préoccupée, **dès sa création**, de la disparition de ce poison avec une première étape significative en 2008 avec une motion adressée aux dirigeants du Pays pour agir vite en ce sens.

Il faisait ensuite le lien entre ce « **drame de santé publique** » causé par la recherche du profit immédiat par le grand capital : 100 000 morts d'ici 2050 ... et les leçons qu'il fallait en tirer – éradiquer l'amiante – et ne pas reproduire ces drames avec d'autres cancérrogènes, par exemple les pesticides ou le nucléaire ...

Il terminait sur les 4 années de démarches de l'association (et du collectif depuis mars 2018) pour l'implantation d'une « unité pilote » de destruction de l'amiante objet principal de la réunion de ce soir.

D. GARRIGUE dans son message à l'assemblée appuyait note démarche et saluait l'initiative de ce soir (voir page précédente) y ajoutant ses craintes sur le devenir de notre hôpital ... que nous partageons !

G. ARNAUDEAU co-président de la CAVAM revenait sur la proposition de « pôle public d'éradication de l'amiante » proposée par l'association nationale aux députés et sénateurs dans plusieurs régions ... Mr DELPON est intervenu lui aussi en ce sens par une question écrite au gouvernement.

J. COTTET président de séance, soulevait le problème de la suppression de l'accueil gratuit pour les particuliers de l'amiante à la déchetterie ... **et lisait une motion pour le maintien de cet accueil ... votée à l'unanimité.** Elle a été adressée au président du SMBGD et au directeur du SMD 3.

Mr SADOUN directeur de la **SOMEZ** intervenait ensuite aidé de Mr RENARD (ingénieur) pour présenter le procédé de « **DESTRUCTION** » de l'amiante (et il a fortement insisté sur ce point).



Car il ne s'agit pas d'inertage mais d'une action visant à briser les molécules mortelles d'amiante et d'assurer la réutilisation des résidus en plusieurs domaines par exemple pour le photovoltaïque ou l'épuration de l'eau ... (la salle est restée étonnée sur ce point). Cela répond aux critères demandés par les ministères à propos des déchets et de leur traitement.

Il expliquait ensuite que les procédés utilisés en laboratoire évoluaient aussi bien sur la chimie (acide nitrique) - soutenu par l'ADEME - que sur l'émergence d'un traitement « biologique » voire d'un traitement mixte

Il notait enfin que les rencontres ayant précédé cette assemblée avec la région et la CAB (voir page précédente) avaient permis des éclaircissements quant à la possible installation du pilote sur BERGERAC en soutenant que l'idéal serait, y compris pour des raisons de coût et de pérennité du site, de mettre ce pilote vers Manuco ... mais c'est un refus du directeur de la poudrerie... à ce jour.

R. VINCENT revenait d'abord sur quelques points présentés durant la réunion, se félicitait que pour la première fois, **il y ait eu des questions de posées par la salle.** Il notait également la présence de toutes les composantes du collectif « éradication » et développait ensuite **les sujets considérés comme prioritaires par le C.A. de l'association** dans la période actuelle ... avec le pouvoir d'achat :

- **La justice** et son évolution dangereuse actuelle ... conduisant à une nouvelle grève des avocats (le 22 novembre dernier).

- **La santé**, la situation de l'hôpital de BERGERAC et de son EHPAD, les effets désastreux des lois (BARRE – BACHELOT – TOURAINES et autres) leurs coût pour les malades, le BURN OUT des personnels ... et les privatisations ...

- **le démantèlement de notre sécurité sociale**, de nos retraites, la réduction des cotisations patronales (du salaire différé) et le vol de nos cotisations ... pour « éponger » une partie de la dette publique ...

- **l'importance** de notre A.G.

le 15 mars 2019 ...